

Alida Maria Silletti

'Allait + infinitif' et sa traduction en italien : imminence et/ou futur dans le passé ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Alida Maria Silletti, « 'Allait + infinitif' et sa traduction en italien : imminence et/ou futur dans le passé ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 65 | 2016, mis en ligne le 20 juillet 2016, consulté le 04 septembre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/4192> ; DOI : 10.4000/praxematique.4192

Éditeur : Presses universitaires de la Méditerranée

<http://praxematique.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://praxematique.revues.org/4192>

Document généré automatiquement le 04 septembre 2016.

Tous droits réservés

Alida Maria Silletti

'Allait + infinitif' et sa traduction en italien : imminence et/ou futur dans le passé ?

1. Introduction¹

- 1 Cette contribution analyse la périphrase verbo-spatio-temporelle '*aller* + infinitif'² en français contemporain et ses possibilités de traduction en italien. Cette langue présente une structure formellement proche (mais non identique) de celle du français, '*andare a* + infinitif', mais leurs valeurs sont souvent différentes. Cela est prouvé, entre autres, par les contextes d'apparition et d'emploi des deux périphrases, mais également par leur fréquence à l'intérieur des mêmes types textuels.
- 2 Dans les grammaires françaises, notamment du français pour italophones, '*aller* + infinitif' est traditionnellement intégré aux gallicismes et en tout cas séparé des formes verbales des différents modes. Contrairement à ce traitement, Vet (2007 ; 2011) met en évidence de nouveaux points de réflexion pour l'analyse d'*aller* + infinitif' : cet auteur considère cette périphrase comme un temps verbal à part entière, qu'il faut donc distinguer de '*venir de* + infinitif' et d'*être en train de* + infinitif'. En particulier, deux lectures principales sont attribuées à '*aller* + infinitif', à savoir l'imminence et l'expression du futur. Nous vérifierons le traitement de cette périphrase dans les grammaires et les études spécialisées du français contemporain pour ensuite nous concentrer sur '*allait* + infinitif' (désormais *allait*) et sur ses possibilités de traduction en italien. Nos remarques seront appliquées à un corpus de presse français : nous isolerons les occurrences d'*allait*, à l'appui des grammaires françaises pour italophones consultées et des analyses de Vet (2007 ; 2011) et de Vettters & Lière (2009), et nous proposerons des critères sémantiques, morphosyntaxiques et contextuels pour identifier l'interprétation correcte de la périphrase et pour la traduire en italien.

2. 'Aller + infinitif' : les grammaires du français

- 3 Nous avons d'abord analysé '*aller* + infinitif' au sein de treize grammaires du français contemporain, publiées entre 1986 et 2012. Cette analyse fait émerger plusieurs remarques, dont la dénomination non univoque d'*aller* + infinitif', pour laquelle les auteurs oscillent entre diverses interprétations et nomenclatures. La plupart des ouvrages omettent la distinction entre le présent et l'imparfait de la périphrase et tendent à attribuer à '*aller* + infinitif' au présent (désormais *aller*) une lecture futurale et imminente : c'est l'expression de l'aspect imminent d'un procès près de se réaliser. On parle, à ce propos, de « futur proche » (Grevisse 2003 ; Grevisse, Goosse 1995 ; Charaudeau 1992 ; Dubois, Lagane 2011 ; Riegel *et al* 1994, Weinrich 1989) et de « futur immédiat » (Éluerd 2008 ; Riegel *et al* 1994). Selon ce principe, Weinrich (1989) qualifie *allait* de « conditionnel proche ». D'autres grammairiens insistent sur la certitude du procès : la dénomination de « futur inéluctable » de Grevisse, Goosse (1995) met en évidence qu'*aller* marque un procès inévitable car sa réalisation est déjà inscrite dans son énonciation. La relation entre *aller* et le futur proprement dit est également reprise par Wilmet (1998 ; 2007) : ce grammairien désigne *aller* par « futur 1 périphrastique » (en opposition avec le « futur 1 » synthétique) et *allait* par « futur 2 périphrastique » (opposé au « futur 2 » synthétique). Enfin, Pougeoise (1998) et Gardes-Tamine (2012) considèrent '*aller* + infinitif' comme l'une des expressions du « prospectif ». Selon cette approche, notre périphrase recèle une valeur temporelle de passé et une valeur aspectuelle durative qui la situeraient non pas dans le discours, mais dans le futur de l'énonciation historique, d'où son emploi historique.
- 4 Quant aux interprétations de la périphrase, hormis l'expression de l'imminence (Grevisse, Goosse 1995 ; Arrivé *et al* 1986), les différentes grammaires ne sont pas unanimes. D'après Wagner & Pichon (1991), '*aller* + infinitif' signale une phase antérieure au début de l'accomplissement du procès. L'approche de Wilmet (1998 ; 2007) partage, avec ces dernières, l'aspect perspectif ; cet auteur distingue par ailleurs le présent et l'imparfait de la périphrase.

Ainsi la forme *allait* est-elle employée pour les échéances prochaines ou pour émettre des prophéties dans le récit historique, où elle est concurrencée par '*devait* + infinitif'. Cependant, dans le seul exemple présenté, elle figure dans une phrase simple, dépourvue de co(n)texte : « *Marie allait sortir = se préparait à sortir* » (Wilmet 2007, p. 77). De son côté, Weinrich (1989) rappelle qu'*allait* fait partie de la sphère du récit : comme le conditionnel, on l'utilise pour parler du récit et de la perspective, mais *allait* s'en distingue par l'ajout du trait de proximité, « aussi bien dans la conscience du narrateur que dans celle d'une personne du récit [...] » (p. 160). Ce point de vue est similaire à celui de Riegel *et al* (1994), qui réservent à *allait* l'expression d'une action future et proche par rapport à un repère passé, avec ou sans termes corrélatifs. L'exemple des auteurs, « *elle allait chanter* » (p. 452), est cependant décontextualisé et n'est qu'une transposition à l'imparfait de la même phrase au présent. Ces auteurs attribuent donc à *allait* une lecture par défaut : ils précisent que la périphrase au présent et à l'imparfait concurrence respectivement le futur simple et le conditionnel simple, surtout à l'oral, mais aussi que des cas de non-superposition sont possibles. Ceux-ci ne sont cependant présentés que pour *aller*. Enfin, à propos de la distinction entre conditionnel-temps et conditionnel-mode (et de la relation avec *allait*), pour le premier Riegel *et al* (1994) signalent qu'il peut être concurrencé par des périphrases à l'imparfait, dont '*devait* + infinitif' et *allait*. Quant au conditionnel-mode, en reprenant Benveniste (1968), *allait* peut véhiculer le prospectif ; les auteurs donnent à ce propos deux exemples : une citation de Camus, où *allait* figure dans une subordonnée conjonctive (« *Mais le président a dit qu'il allait procéder à l'appel des témoins* », p. 557) et un exemple forgé, au sein d'une phrase simple (« *Elle allait lui répondre* », p. 557). La valeur prospective d'*allait* est également signalée par Pougeoise (1998), qui précise qu'*allait* et l'imparfait partagent une valeur temporelle de passé et une valeur aspectuelle durative. Son exemple (emprunté à Chaulanges, d'Hoop : « *Entre 1460 et 1540 environ, les marins portugais et espagnols découvrirent et conquièrent une grande partie du monde, ce qui allait entraîner des transformations dans la vie économique et politique de l'Europe* » (p. 213)), éclaire, à notre avis, le sens de « prospectif » : on est dans le plan de l'histoire ; la prémisse présentée est chronologiquement dans le passé et annonce un effet futur (*allait*) par rapport à ce passé. Pour conclure, Éluerd (2008) souligne, outre l'antériorité du procès d'*allait*, que ce procès ne se réalise jamais, comme il ressort de son exemple « *J'allais partir quand vous êtes arrivé* » (p. 100).

3. 'Aller + infinitif' : deux approches spécialisées

- 5 Dans ce paragraphe, nous présentons deux approches d'*aller* + infinitif' qui, dépassant les grammaires traditionnelles, proposent un traitement de notre périphrase qui tient compte de son origine et de son évolution en français contemporain. Il s'agit de Vet (1987 ; 2007 ; 2011) et de Vettters & Lière (2009).
- 6 Le point de départ de Vet (2007 ; 2011) est une critique du système verbal du français postulé par Reichenbach (1966). Contrairement à cet auteur, qui avait conçu un système composé de trois points de repères (passé, présent, futur) pour décrire les temps verbaux, entre autres du français, Vet (2007) réduit les points de repères de l'axe temporel à un présent et à un passé, étant donné qu'il manque en français tant un futur du futur qu'un futur antérieur du passé. A partir du présent et du passé sont ainsi organisés les six temps verbaux principaux du français, dont trois sont anaphoriques (le plus-que-parfait, l'imparfait et le futur du passé, par rapport au point de repère passé) et les trois autres déictiques (le passé simple/ le passé composé³, le présent et le futur simple, par rapport au point présent). Dans ce système, faute d'informations contextuelles contraires, le présent et l'imparfait sont des temps non marqués : ils se chargent d'une interprétation par défaut (Vet 2011). Du point de vue aspectuel, contrairement à Riegel *et al* (1994), qui insèrent '*aller* + infinitif' dans l'aspect résultatif, Vet (2011) inscrit cette structure dans l'aspect prospectif. Du point de vue morphologique, en revanche, contrairement aux grammaires traditionnelles, Vet (2011) souligne que le trait « présent » (des temps déictiques) et le trait « passé » (des temps anaphoriques) permettent à '*aller* + infinitif' de figurer au sein des paradigmes des temps, malgré une conjugaison limitée au présent et à l'imparfait. Dans la pratique, le locuteur qui emploie cette périphrase veut

marquer la phase préparatoire du procès, préalable à son début, plutôt que le procès lui-même. En effet, dans « *Pierre va/ allait abattre le vieux chêne* » (Vet 2011, p. 458), *aller* marque le présent et le prospectif, *allait* le passé et le prospectif⁴. Au-delà de sa valeur « prospective », la structure '*aller + infinitif*' connaît désormais une extension sémantique par laquelle elle peut exprimer le futur et le futur du passé. Par le biais d'un processus d'auxiliarisation, *aller*, d'abord verbe de mouvement au statut indépendant qui peut se combiner avec un locatif (premier stade), passe par la combinaison avec un infinitif non précédé d'un locatif (deuxième stade) pour pouvoir enfin s'associer aux points de repère « présent » et « passé » (troisième stade) (Vet 1987). Ainsi la périphrase devient-elle une prédication enchâssée qui, par un processus de grammaticalisation⁵, se transforme d'une structure entièrement aspectuelle à une forme qui fonctionne également comme temps⁶. Veters & Lière (2009) identifient à ce propos quatre phases de grammaticalisation d'*'aller + infinitif'*, par lesquelles le verbe *aller*, qui se charge d'abord de son sens propre de déplacement spatial (phase 1), commence à développer, en moyen français, un sens temporel (phase 2) qui devient de plus en plus attesté comme expression du futur (phase 3). On arrive ainsi à la quatrième phase, caractérisée par une confusion entre '*aller + infinitif*' et le futur flexionnel pour indiquer un sens futur.

- 7 Dans ce système, si la lecture prospective de la phase préparatoire au procès correspond à l'interprétation par défaut d'*aller/ allait*, l'emploi de ces deux formes dans un contexte futur témoigne de leur interprétation futurale. Elles expriment les traits présent/ passé et postériorité, à savoir les mêmes traits exprimés par le futur et le futur du passé⁷, comme en témoigne cet exemple où la forme flexionnelle et la forme périphrastique de futur peuvent alterner : « *L'an prochain nous allons passer/ passerons nos vacances en Suède* » (Vet 2011, p. 459). L'auteur en conclut qu'*aller/ allait* est « une forme dont l'interprétation est sensible au contexte » (Vet, 2011, p. 460). Donc le contexte, mais également la morphologie d'*aller/ allait*, contribuent à l'analyse des valeurs de la périphrase. Cela est valable surtout pour *allait* qui, dans son interprétation futurale, exprime un futur du passé. Autrement dit, '*aller + infinitif*' a peu à peu acquis les traits d'une forme verbale indépendante, aussi bien au niveau de son évolution que de ses interprétations.

4. 'Aller + infinitif' : niveau contrastif français-italien

- 8 La périphrase italienne '*andare a + infinitif*' est formellement proche d'*'aller + infinitif'*, mais tant sa conjugaison que ses emplois diffèrent de celle du français⁸. La grammaticalisation d'*'aller + infinitif*' est tellement avancée qu'on peut la considérer comme un temps verbal à part entière (Veters & Lière 2009) pourvu d'un présent et d'un imparfait ; en italien, '*andare a + infinitif*' est attesté et utilisé, mais son processus de grammaticalisation, encore en cours, est moins avancé qu'en français⁹. En particulier, Serianni (1997) remarque que '*andare a + infinitif*' a pénétré dans la langue italienne à travers une influence française au xviii^e siècle pour ensuite presque disparaître dans un élan de purisme. Parmi ses usages contemporains, cette structure peut figurer, entre autres, dans des textes injonctifs ou prescriptifs¹⁰, notamment là où sont présentées des consignes ou des phases de réalisation d'un procédé. C'est le cas par exemple des recettes de cuisine¹¹ où, par ailleurs, contrairement à '*aller + infinitif*', la périphrase italienne connaît une conjugaison au présent et à l'imparfait, mais également à d'autres temps verbaux, tels que le passé composé ou le futur.
- 9 Or, la valeur prospective d'*'aller + infinitif*' n'est pas exprimée en italien par '*andare a + infinitif*' ; celle-ci peut être véhiculée par des périphrases imminentes telles que '*stare per + infinitif*', mais surtout par un présent *pro futuro* dans le cas d'*aller* ; par les mêmes périphrases conjuguées à l'imparfait et suivies de l'infinitif ou bien par un imparfait imminence (Bertinetto 1986) dans le cas d'*allait*. De même, l'interprétation futurale d'*'aller + infinitif*' ne correspond pas en italien à '*andare a + infinitif*'. Parmi les formes verbales les plus utilisées, on trouve le futur flexionnel et le présent *pro futuro*, parfois pourvus d'un verbe modal, selon le contexte, tandis qu'*allait* comme expression d'un futur du passé correspond souvent à un conditionnel composé-futur dans le passé¹² ainsi qu'à un imparfait prospectif

assortis, le cas échéant, d’un verbe modal. Il s’ensuit que ‘*stare per + infinitif*’, aussi bien au présent qu’à l’imparfait, ne peut que traduire ‘*aller + infinitif*’ imminentiel.

- 10 Pour vérifier le traitement d’‘*aller + infinitif*’ au niveau contrastif français-italien, nous avons sélectionné quatre grammaires contrastives du français pour apprenants italo-phones, publiées entre 2000 et 2012. Comme dans les grammaires françaises, une analyse unitaire de la périphrase française et de ses correspondants en italien fait défaut. La grammaire contrastive du verbe de Barone (2005) ne traite d’‘*aller + infinitif*’ qu’en tant que périphrase imminentielle. Ses exemples sont tirés d’ouvrages francophones surtout littéraires et de leurs traductions publiées en italien ; aucun commentaire des choix traductifs proposés n’est pourtant présenté. Dans leur grammaire, Principato & Madonia (2010) qualifient ‘*aller + infinitif*’ de « *futuro prossimo* » : ils soulignent que le procès signalé est en passe de se réaliser et, par rapport à *allait*, ils mettent en évidence deux contextes d’emplois, manifestés dans les exemples « *L’assemblée était terminée : le président allait quitter la salle* » (p. 249) et « *Tout le monde se demandait comment il allait faire* » (p. 250). Cependant, hormis la dénomination, pour le second exemple, de « futur dans le passé », aucune explication n’est donnée par les auteurs quant à cet emploi. Pour sa part, la grammaire contrastive de Bidaud (2008 ; 2012) considère ‘*aller + infinitif*’ comme un « futur proche » : cette structure marque l’imminence d’une action, le procès exprimé est ainsi perçu comme plus certain qu’un futur simple et elle correspond, en italien, à ‘*stare per + infinitif*’. En revanche, si cette périphrase véhicule une valeur d’intentionnalité et de prévision, la valeur d’imminence est exclue. Quant à *allait*, Bidaud souligne sa traduction par ‘*stava per + infinitif*’ (« *J’allais sortir quand il m’a appelé – Stava per uscire quando mi ha chiamato* » (Bidaud 2012, p. 171)), mais également la valeur de futur dans le passé. Dans ce cas, *allait* est considéré comme équivalent d’un conditionnel simple français, expression du futur dans le passé, dans l’exemple « *Tout le monde se demandait comment il allait faire pour gagner son pari. = comment il ferait ... Si chiedevano come avrebbe fatto per...* » (p. 171). A partir d’une approche toujours binaire de ses emplois, Schena (2000) signale qu’‘*aller + infinitif*’ présente la valeur imminentielle de « futur prochain » ou de « futur prochain par rapport à un repère passé » (p. 150) (exemple : « *J’allais justement partir quand il est venu me voir* » (p. 150), reformulé par « *J’étais sur le point de partir, quand il est venu me voir* » (p. 150) et celle de futur dans le passé. À ce propos, l’auteur rappelle que « [l]’imparfait *j’allais + infinitif* est le pendant exact du couplage analogue au présent dans une subordonnée complétive ou interrogative gouvernée par un temps du passé [...]. Aussi peut-[il] concurrencer le conditionnel-temps (futur du passé) » (p. 150). Par rapport aux grammaires consultées, celle-ci est la seule qui donne une information syntaxique sur les subordonnées dans lesquelles *allait* exprime le futur dans le passé. Sans doute les autres grammaires ont-elles sous-entendu cette remarque, demandant un effort inférentiel à leurs usagers. Pourtant, cette mise au point permet une meilleure compréhension d’*allait* à l’apprenant non francophone qui doit traduire la périphrase en italien, étant donné, entre autres, l’absence de correspondance entre les deux langues. En outre, Schena (2000) remarque qu’*allait*, ainsi que ‘*devait + infinitif*’, peuvent signaler des prédictions dans le passé d’un procès futur.

5. ‘Allait + infinitif’ : essai de catégorisation

- 11 Notre corpus, composé de 640 588 mots et de 1 196 textes, est tiré de la presse française en ligne et comprend des articles, entre autres du *Figaro* et du *Monde*, parus entre 2010 et 2012. Dans nos textes figurent, au total, 42 occurrences d’*allait*. Pour les analyser et pour ensuite les traduire¹³, nous avons établi quatre critères : le type de phrase ; les marqueurs temporels ; l’alternance entre *allait* et le conditionnel-futur dans le passé ; le type de texte.

5.1. Le type de phrase¹⁴

- 12 À partir de Schena (2000), qui souligne qu’*allait* est l’expression d’un futur dans le passé au sein de subordonnées complétives et interrogatives indirectes, on peut affirmer que cette lecture de la périphrase n’apparaît que dans la subordination. Par rapport aux 42 occurrences d’*allait*, dans 31 cas cette périphrase figure dans une proposition complétive conjonctive, elle est introduite par un verbe de déclaration (comme *dire*, ex. 1), de sentiment ou de jugement, elle

exprime le futur dans le passé et correspond au conditionnel composé italien avec la même fonction :

(1) Le PS a choisi d'être bien visible : musique, camion décoré, banderoles, ballons. « On nous avait dit qu'il allait pleuvoir : on avait prévu des ponchos ! », s'amuse le numéro deux, Harlem Désir.

(lf07-09-10.2)¹⁵

(1.1) Il PS ha scelto di essere ben visibile : musica, camion decorato, bandiere, palloncini. “Ci avevano detto che avrebbe piovuto : avevamo previsto i poncho !”, scherza il numero due, Harlem Désir.

(2) Marine Le Pen savait que l'accueil à Sciences Po Paris, dans le cadre du forum « Elle présidentielle », jeudi 5 mars, n'allait pas être chaleureux. Il y a cinq ans, Jean-Marie Le Pen, alors candidat à l'Élysée avait essuyé de vives réactions de la part des étudiants.

(lm06-04-12.6)

(2.1) Marine Le Pen sapeva che l'accoglienza alla Facoltà di Scienze Politiche, a Parigi, nell'ambito del forum “Elle présidentielle”, giovedì 5 marzo, non sarebbe stata calorosa. Cinque anni prima, Jean-Marie Le Pen, allora candidato all'Eliseo, aveva riscosso reazioni negative da parte degli studenti.

- 13 En outre, parmi 31 occurrences d'*allait* dans une complétive, 12 cas relèvent d'un discours indirect (ex. 1) et 4 portent sur une interrogation indirecte. C'est le cas de l'ex. 3 où notre périphrase est introduite par une construction impersonnelle marquant un état de non connaissance :

(3) Il était difficile de savoir si René Girard allait poursuivre l'aventure sur le banc montpelliérain. (ls06-08-11.3d)

(3.1) Non si sapeva (/ Era difficile sapere) se René Girard avrebbe proseguito l'avventura sul banco del Montpellier.

- 14 En revanche, seul dans un cas, à savoir l'ex. 4, *allait* figure à l'intérieur d'une proposition indépendante. Celle-ci nous semble être en fait une principale exprimant sémantiquement le type exclamatif de par une marque de subjectivité (signalée, entre autres, par le verbe à 1ère personne) et l'introduction d'une information supplémentaire. De plus, son détachement du reste de la phrase (les deux points pourraient être remplacés par *que*) souligne son caractère à la fois indépendant et facultatif, puisque la phrase serait grammaticale et acceptable si *J'allais oublier* ne figurait pas. Ainsi, le fait qu'*allait* n'apparaît pas au sein d'une proposition subordonnée fait pencher pour son interprétation d'imminence dans le passé. D'où la traduction de cet exemple par '*stava per* + infinitif' ou par l'imparfait tout court dans sa valeur imminente (4.1).

(4) L'État et le contribuable français ont dépensé des dizaines de milliers d'euros afin de donner à D. une formation de très haut niveau. [...] Et D. le leur a bien rendu [...] Mais D. est au chômage depuis six mois, et on refuse à l'entreprise qui souhaite l'embaucher la possibilité de le faire... J'allais oublier : par une ironie particulière à ces monstres froids que sont les bureaucraties, le jeune fils de D. et son épouse [...] obtenaient la nationalité française – quelques jours avant que ne soit notifié à D. le refus de son autorisation de travail. (lm03-04-12.28)

(4.1) Lo Stato ed il contribuente francese hanno speso decine di migliaia di euro per dare a D. una formazione di altissimo livello. [...] E D. li ha ben ricompensati [...] Ma D. è disoccupato da sei mesi, e viene impedito all'azienda che vuole assumerlo la possibilità di farlo ... Dimenticavo : / Stavo per dimenticarlo : / Stavo per dimenticare che per una strana ironia di quel mostro freddo che è la burocrazia, il giovane figlio di D. e sua moglie ottenevano la cittadinanza francese – qualche giorno prima che venisse notificato a D. il rifiuto dell'autorizzazione al lavoro.

- 15 Il ressort de ces exemples non seulement que la valeur de futur dans le passé d'*allait* (et donc sa traduction par un conditionnel-temps en italien) est strictement liée à la subordination, notamment complétive, mais aussi qu'au sein même de la subordination, le discours rapporté constitue un domaine privilégié.

5.2. Les marqueurs temporels

- 16 Nous estimons que la présence de repères temporels passés signale une progression temporelle et favorise la lecture d'*allait* de futur dans le passé. De plus, la référence au passé est souvent marquée par des étapes chronologiques soulignant une succession de procès dans le temps.

C’est le cas de *jeudi 5 mars* dans l’ex. 2, qui est opposé, dans la phrase qui suit (au sein du même exemple), à une indication temporelle précédente, à savoir *il y a cinq ans*. Cela est confirmé par l’ex. 5, où la chronique des combats au Mali est scandée par des repères temporels successifs, d’abord *samedi* ensuite *quelques heures plus tard*, qui se déroulent cependant dans un laps de temps très bref. En effet, les événements se succèdent pendant la même journée et la progression temporelle est également indiquée par les temps verbaux. Il s’agit de deux imparfaits ; d’*allait* (assorti du repère aspectuel duratif *longtemps*) pour marquer les événements passés mais futurs par rapport aux précédents ; de *c’est*, qui signale la fin du procès. En italien, la traduction la plus proche d’*allait* est le conditionnel-futur dans le passé :

(5) Chaque heure compte au Mali. Samedi, tout était en place pour la prise par les rebelles de Tombouctou, et Gao ne tenait qu’à un fil. Les deux dernières grandes villes du Nord Mali n’allaient pas résister longtemps aux forces du MNLA. Quelques heures plus tard c’est fait.
(lm01-04-12.1)

(5.1) Ogni ora è preziosa in Mali. Sabato, tutto era pronto per la presa di Timbuctu da parte dei ribelli, e a Gao l’equilibrio era estremamente fragile. Le ultime due grandi città del nord del Mali non avrebbero resistito a lungo alle forze del MNLA. Qualche ora dopo era fatta.

- 17 Cet exemple, ainsi que le suivant, témoignent de l’emploi d’*allait* dans des narrations, où cette périphrase alterne avec des temps verbaux encadrés au sein d’un repère passé. Cela correspond, encore une fois, en italien, à un conditionnel composé :

(6) Né le 11 décembre 1935 à Stuttgart, Ferdinand Alexander Porsche était l’aîné des quatre enfants de Ferdinand Porsche, dit « Ferry ». Il avait pris la direction du studio de design de la marque en 1962 et mis au point la 911 qui, sortie en 1963, allait marquer l’avènement d’une nouvelle ère pour le constructeur.
(lm06-04-12.12)

(6.1) Nato l’11 dicembre 1935 a Stoccarda, Ferdinand Alexander Porsche era il maggiore dei quattro figli di Ferdinand Porsche, detto « Ferry ». Aveva preso la direzione dello studio di design dell’azienda nel 1962 e messo a punto la 911 che, uscita nel 1963, avrebbe segnato l’inizio di una nuova era per il costruttore.

- 18 Comme le relèvent Veters & Lière (2009), des marqueurs de la progression temporelle permettent à ‘*aller + infinitif*’ de développer un emploi temporel futur fictif qui est, entre autres, typique des biographies. C’est le cas de l’ex. 6, où *allait* se charge de sa lecture future et historique. Pour ces raisons, tant dans l’ex. 5 que dans ce dernier, la traduction par ‘*stava per + infinitif*’, qui exprime l’imminence et n’a qu’un caractère momentané (elle ne peut pas être combinée avec des repères temporels), est exclue.

5.3. L’alternance *allait* / conditionnel-futur dans le passé

- 19 Le troisième critère adopté pour distinguer les emplois imminentiel et futur d’*allait* porte sur la coprésence, dans le même passage du texte, d’*allait* et du conditionnel-futur dans le passé. Bien que cette circonstance ne soit pas très fréquente au sein de notre corpus (elle ne figure que dans quelques cas), on pourrait la considérer comme un indice de la lecture futurale d’*allait*. En particulier, dans les exemples analysés, tant l’emploi des deux formes verbales dans le même paragraphe que l’indication d’un contexte passé (avec en l’occurrence des repères temporels) et l’apparition de nos formes verbales dans des subordinées conjonctives sont des éléments essentiels pour attribuer à *allait* l’interprétation non imminentielle. A propos de la relation entre notre périphrase et le conditionnel-futur dans le passé, nous avons affaire soit à une disposition psychologique de la part du sujet parlant qui se sert d’*allait* là où le conditionnel-futur dans le passé serait de ce point de vue presque « neutre » (ex. 7), soit à l’expression de l’annonce (conditionnel-futur dans le passé) suivie par son effet (*allait*) (ex. 8). Autrement dit, les deux formes verbales sont pourvues d’un contexte passé où elles sont utilisées pour indiquer une progression d’événements. Dans tous les cas, elles figurent au sein de propositions complétives, elles sont introduites par des verbes de déclaration, d’annonce ou d’état psychologique et des marqueurs temporels contribuent souvent à souligner la progression temporelle.

(7) ALORS QU’IL S’APPRÊTAIT À JOUER LES FIDÈLES DE DSK¹⁶, comme il l’avait fait pour Ségolène Royal, Manuel Valls se retrouve sans champion, en rase campagne. Et, à 48 ans,

se lance dans le grand bain, porté par les exemples Obama, Cameron et autres Zapatero, tous parvenus au sommet avant cet âge. « Quand Dominique Strauss-Kahn est tombé, j'ai décidé d'être candidat, explique-t-il. Mais j'ai vu Hollande pour l'informer que je le soutiendrais au soir du premier tour. Je pensais qu'il allait gagner. Je lui ai dit que ma candidature pouvait lui être utile. » (lm13-04-12.36)

(7.1) Proprio mentre si apprestava a sostenere DSK, come aveva fatto per Ségolène Royal, Manuel Valls si ritrova senza una figura di riferimento, da solo. E, a 48 anni, si lancia, sostenuto dagli esempi, tra gli altri, di Obama, di Cameron e di Zapatero, tutti giunti all'apice della loro carriera prima di questa età. "Quando DSK è caduto, ho deciso di candidarmi, spiega, ma ho parlato con Hollande per informarlo che lo avrei sostenuto la sera del primo turno. Pensavo che avrebbe vinto. Gli ho detto che la mia candidatura gli poteva essere utile".

(8) La journée a bien été consacrée à la réforme des retraites. Jusqu'à ce que l'Élysée fasse savoir en fin d'après-midi que la demande d'audition du ministre, réclamée par le parquet de Nanterre, serait à l'ordre du jour du Conseil d'aujourd'hui. Et que le Conseil allait donc autoriser cette audition.

(lf20-07-10.1)

(8.1) La giornata è stata dedicata effettivamente alla riforma delle pensioni. Fino a quando l'Eliseo ha fatto sapere, nel tardo pomeriggio, che la domanda di audizione del Ministro, chiesta dai giudici di Nanterre, sarebbe stata all'ordine del giorno del Consiglio di oggi. E che il Consiglio avrebbe quindi autorizzato questa audizione.

- 20 Dans l'ex. 7, l'intention du locuteur est d'abord présentée par une déclaration (*soutiendrais*) et ensuite assurée par la conviction du sujet parlant (*allait*) et par le modal *pouvait* exprimant une « possibilité matérielle » (Le Querler 2001). A ce propos, une tendance intéressante émerge de notre corpus, qu'il faudra ensuite tester dans des corpus plus larges : le verbe d'opinion *penser* à la 1^{ère} personne du singulier de l'imparfait indicatif introduit *allait* plutôt que le conditionnel-futur du passé pour signaler le futur dans le passé. Cet indice, notamment la structure '*pensais que + allait*', pourrait souligner une forte participation du locuteur aux procès présentés¹⁷. Dans l'ex. 8, en revanche, le conditionnel-futur dans le passé semble être l'annonce d'*allait* (les deux verbes sont introduits par *faire savoir*), qui est la conséquence de cette information, son état résultant, comme *et* en début de phrase et *donc* le soulignent. En italien, nous avons traduit tant le conditionnel-futur dans le passé qu'*allait* par le conditionnel composé-futur dans le passé (7.1), excluant ainsi la lecture imminente de *allait* (également en vertu du type de phrase et des repères temporels). Il s'ensuit que le conditionnel-futur dans le passé italien remplit aussi bien la fonction d'annonce que celle d'effet résultant, étant donné l'absence d'une périphrase correspondant à *allait*.

5.4. Le type de texte

- 21 Le dernier critère que nous présenterons pour distinguer les deux interprétations d'*allait* relève des textes où notre forme verbale apparaît, par rapport aux exemples des grammaires consultées et de notre corpus. Hormis les citations littéraires, les exemples des grammairiens sont forgés par eux et relèvent souvent de contextes oraux, conversationnels, plutôt que de textes écrits. Dans ces cas, la valeur d'imminence d'*allait* et sa traduction en italien par *stava per* semblent être préférées, voire constituer la seule solution.
- 22 Dans notre corpus au contraire, la lecture de futur dans le passé d'*allait* et sa traduction par un conditionnel-futur dans le passé sont plus fréquentes. Cela nous fait supposer que la presse et, plus généralement, le texte informatif privilégie cette lecture de la périphrase. Les contextes les plus propices à son apparition sont le discours rapporté, les séquences narratives au sein de textes d'actualité, les citations des protagonistes et les biographies.
- 23 Ainsi, tant les exemples des grammaires que ceux de notre corpus pourraient être réunis au sein d'une catégorisation textuelle plus générale, à savoir l'opposition de Benveniste (1968) entre les plans du discours et de l'histoire et celle de Weinrich (1973) entre les catégories du commentaire et du récit. Les répartitions proposées par ces deux linguistes, appliquées à notre corpus, mettent en évidence que là où nous avons affaire à une séquence chronologique d'événements liés, autrement dit au plan de l'histoire/ à la catégorie du récit, *allait* se charge de son interprétation future. En revanche, si le texte relève du plan du discours/ de la catégorie du commentaire, c'est la lecture imminente de *allait* qui apparaît.

6. Conclusion

- 24 Dans cette contribution, nous avons focalisé notre attention sur la périphrase française 'aller + infinitif' au sein de grammaires et d'études spécialisées du français et, dans une visée de traduction en italien, à l'intérieur de grammaires françaises pour italophones. Au-delà des différentes nomenclatures attribuées à la périphrase, nous avons relevé que les grammaires adoptent un point de vue traditionnel et ne tiennent pas compte, lors du traitement de cette structure verbale, des évolutions qui l'ont intéressée et qui, par un processus de grammaticalisation, ont entraîné désormais des emplois divers et encore en évolution. C'est ce que nous avons essayé de démontrer grâce aux approches de Vet (1987 ; 2007 ; 2011) et de Vetters & Lière (2009) vis-à-vis de la périphrase. Ces auteurs soulignent que le traitement d' 'aller + infinitif' demande de prendre en compte le contexte, qui permet de différencier les deux lectures principales de la périphrase, valables aussi bien pour les cas où celle-ci est conjuguée au présent qu'à l'imparfait. Pour l'analyse des contextes d'emploi d' *allait*, nous avons analysé quatre grammaires françaises pour italophones. C'est à partir de celles-ci que nous avons identifié des critères d'ordre morphosyntaxique, sémantique et contextuel qui nous ont permis de mieux distinguer les cas, plus nombreux, où *allait* indique un futur dans le passé, de ceux où *allait* marque la simple imminence. Ces critères ont porté sur le type de phrase où figure *allait*, sur la présence de repères temporels futurs, sur l'alternance entre *allait* et le conditionnel temps-futur dans le passé. Enfin, nous avons avancé quelques hypothèses à propos de l'association entre *allait* futur dans le passé et le type de texte. Ainsi, après avoir établi le rôle d' *allait* dans les phrases où il apparaît, nous avons essayé de le traduire en italien. Parmi les structures verbales de cette langue, nous avons utilisé la périphrase 'stava per + infinitif' ou l'imparfait pour indiquer l'imminence dans le passé et le conditionnel-temps de forme composée comme futur dans le passé pour traduire l'interprétation future d' *allait*. Les exemples présentés, tirés d'un corpus de presse, soulignent que l'analyse d' *allait* doit être toujours ancrée au contexte. Or, dans notre corpus presque toutes les occurrences d' *allait* indiquent un futur dans le passé, alors que la plupart des exemples d' *allait* des grammaires françaises pour italophones, qui n'ont souvent pas de co(n)texte et se focalisent sur la présence de la périphrase au sein d'une proposition principale ou d'une phrase simple, mettent en évidence son interprétation imminente. Certaines grammaires italiennes sont plus « sensibles » à ce propos, sans doute parce qu'elles s'adressent à des apprenants italophones qui s'approchent de la complexité morphosyntaxique du français. A cet égard, nous avons relevé la non-correspondance exacte entre 'aller + infinitif' et la périphrase formellement proche de l'italien 'andare a + infinitif', mais aussi la parenté étroite entre *allait* et le conditionnel composé en italien comme expression du futur dans le passé.
- 25 Pour conclure, dans les limites de notre étude, nous avons voulu donner une idée, qu'il faudra continuer à développer, de la complexité d' 'aller + infinitif' et de sa traduction en italien, notamment lorsque la périphrase figure à l'imparfait, dans certaines constructions syntaxiques et dans certains types de textes. Il serait donc opportun de vérifier si nos propositions de traduction d' *allait* sont confirmées par des corpus parallèles de presse aussi bien à propos de la fréquence d'emploi d' *allait* que de sa traduction en italien.

Bibliographie

- ADAM, J.-M. (2010), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- AMENTA, L. & STRUDSHOLM, E. (2002), « 'Andare a + infinito' in italiano », *Cuadernos de Filología Italiana* 9, 11-29.
- ARRIVÉ, M., GADET, F. & GALMICHE, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BARONE, C. (2005), *Viceversa. La grammatica francese e il tradurre. Intorno al verbo*, Florence, Le Lettere Università.
- BENVENISTE, É. (1968), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

- BERTINETTO, P.M. (1986), *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Florence, Accademia della Crusca.
- BIDAUD, F. (2008), *Nouvelle grammaire du français pour italophones*, Turin, UTET Università.
- BIDAUD, F. (2012), *Grammaire du français pour italophones*, Turin, UTET Università.
- CHARAUDEAU, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- DUBOIS, J. & LAGANE, R. (2001), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- ÉLUERD, R. (2008), *Grammaire descriptive de la phrase française*, Paris, Armand Colin.
- GARDES-TAMINE, J. (2012), *La grammaire 2- Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- GREVISSE, M. (2003), *Précis de grammaire française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (1995), *Nouvelle grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.
- Madonia, F.P.A. & Principato, P. (2011), *Grammatica della lingua francese*, Rome, Carocci.
- JANSEN, H. (2010), « Verbi fraseologici », *Enciclopedia dell'Italiano* [en ligne], <www.treccani.it>, [consulté le 15/12/2013].
- POUGEOISE, M. (1998), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, Armand Colin.
- REICHENBACH, H. (1966), *Elements of Symbolic Logic*, New York, McMillan.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, 1994, Paris, PUF.
- SCHENA, L. (2000), *Grammaire du verbe français à l'usage des spécialistes italophones – L'indicatif*, Milan, Pubblicazioni dell'ISU Università Cattolica.
- SERIANNI, L. (1997), *Italiano. Grammatica, sintassi, dubbi*, Milan, Garzanti.
- SORNICOLA, R. (1976), « Vado a dire, vau a dduu : problema sintattico o problema semantico », *Lingua Nostra* XXXVII, 65-74.
- VALENTINI, A. (2007), « La perifrasi *andare a + infinito* nell'italiano contemporaneo », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata* XXXVI/2, Rome, Pacini editore, 215-234.
- VET, C. (1987), « Incorporation et grammaticalisation : verbes de mouvement et verbes de perception », in Kampers-Mahne, B., Vet, C. (éd), *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*, Amsterdam, Rodopi, 177-192.
- VET, C. (2007), « The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system : A new proposal », in DE SAUSSURE, L., MOESCHLER, J. & Puskas, G. (éd), *Cahiers Chronos 17*, Amsterdam/ Atlanta, Rodopi, 7-26.
- VET, C. (2011), « L'aspect grammatical en français », dans Neveu, F., Blumenthal, P., Le Querler, N. (éd), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition, Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*, Berne : Peter Lang, pp. 443-465.
- VETTERS, C. & LIÈRE, A. (2009), « Quand une périphrase devient temps verbal : le cas d'*aller + infinitif* », *Faits de langue* 33(*Le futur*), 27-36.
- WAGNER, R.-L. & PICHON, J. (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WEINRICH, H. (1973), *Le temps*, Paris, Le Seuil.
- WEINRICH, H. (1989), *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier.
- WILMET, M. (1998), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.
- WILMET, M. (2007), *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck.

Notes

- 1 Nous tenons à remercier M. le Professeur M. Squartini pour sa lecture critique de cet article.
- 2 Nous faisons référence à '*aller + infinitif*' dans son sens non exclusivement spatial. Ainsi, les cas où cette périphrase ne signale qu'un mouvement dans l'espace ne feront pas l'objet de notre étude.
- 3 Selon Vet (2011), le passé simple et le passé composé correspondent au même temps car ils expriment la même fonction temporelle de localisation du procès avant le moment de l'énonciation.
- 4 Ces présent et imparfait prospectifs sont respectivement, d'après l'auteur, en tout comparables au présent et au présent avec une valeur résultative pour *aller*, à l'imparfait et à l'imparfait résultatif pour *allait*.

5 Suivant Marchello-Nizia (2005, p. 15), nous entendons par « grammaticalisation » « le processus par lequel les lexèmes deviennent des morphèmes ».

6 Il ne faut cependant pas confondre notre cas avec ceux où *aller* garde son sens plein de verbe de mouvement et où des temps autres que le présent et l'imparfait sont admis.

7 Nous considérons les dénominations « futur du passé » et « futur dans le passé » comme équivalentes.

8 Encore une fois, nous tenons à préciser que nous ne faisons pas ici référence à 'aller + infinitif' « locatif », qui correspond à 'andare a + infinitif' « locatif ». C'est le cas de l'exemple « *Il va travailler à pied* », que nous empruntons à l'un de nos relecteurs anonymes, qui peut être traduit en italien par « *Va a lavorare a piedi* » (notre traduction).

9 Rappelons les travaux de Sornicola (1976), d'Amenta, Strudsholm (2002) et de Valentini (2007) à propos des emplois de la périphrase en italien ancien et contemporain.

10 La nomenclature des types textuels est basée sur Adam (2010).

11 Ces tendances sont cependant témoignées plus à l'oral qu'à l'écrit et leur examen demande une étude approfondie de leur contexte de réalisation en termes également de variables diastratiques et diatopiques (Valentini 2007).

12 Contrairement au français, le futur dans le passé n'est pas exprimé en italien par la forme simple du conditionnel, mais par le conditionnel composé.

13 Les traductions proposées en italien sont les nôtres et ne représentent que des possibilités parmi d'autres. C'est pourquoi nous présenterons des traductions aussi fidèles que possible à l'original pour ce qui est de la traduction d'*allait*.

14 Les dénominations concernant la phrase complexe sont empruntées à Riegel *et al* (1994).

15 Dans cet exemple, ainsi que dans les suivants, le soulignage est employé pour mettre en évidence les éléments de la phrase sur lesquels nous attirons l'attention.

16 L'écriture en majuscules est utilisée par *Le Monde* pour signaler le début d'un article.

17 Dans notre corpus figurent 9 occurrences de *pensais* introduisant une subordonnée complétive, dont 4 suivies d'*allait* futur et les 5 autres d'un imparfait imminentiel.

Pour citer cet article

Référence électronique

Alida Maria Silletti, « 'Allait + infinitif' et sa traduction en italien : imminence et/ou futur dans le passé ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 65 | 2016, mis en ligne le 20 juillet 2016, consulté le 04 septembre 2016. URL : <http://praxematique.revues.org/4192> ; DOI : 10.4000/praxematique.4192

À propos de l'auteur

Alida Maria Silletti

Università degli Studi di Bari Aldo Moro

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

Cette contribution porte sur la périphrase 'aller + infinitif' et sur les critères qui permettent de distinguer ses lectures imminente et future lorsqu'elle est conjuguée à l'imparfait. Cette structure sera d'abord examinée dans les grammaires du français contemporain et dans deux approches spécialisées. Du point de vue contrastif, à l'appui de quatre grammaires françaises pour italophones, nous relèverons les formes verbales conseillées pour traduire la périphrase en italien, que nous testerons ensuite dans un corpus de presse française traduit en italien. A partir de l'examen des occurrences d'*allait* + infinitif dans ce corpus, nous proposerons une catégorisation de la périphrase française en vue de sa traduction en italien.

The Italian translation of 'allait + infinitive' : immediacy and/or future-in-the past ?

This research deals with the French periphrasis 'allait + infinitive' and aims at identifying the criteria to distinguish its immediacy and future interpretations. This structure will be analyzed in contemporary French grammars and in two specialized approaches, whereas, from a contrastive point of view, we will verify which Italian verbal structures are suggested to translate it in four French grammars for Italophones. These structures will be tested in a French press corpus translated into Italian in order to put forward a categorization of 'allait + infinitive' adapted not only for French but also for its Italian translation.

Entrées d'index

Mots-clés : 'allait + infinitif' ; imminence ; futur dans le passé ; grammaires traditionnelles ; co(n)texte

Keywords : 'allait + infinitive' ; imminence ; Future-in-the-past ; traditional grammars ; co(n)text